

UNION EUROPENNE – levée du moratoire

Par Christophe NOISETTE

Publié le 08/12/2003

La Commission européenne a annoncé que les experts des Quinze ont rejeté, une fois de plus, lundi 8 décembre, la demande de mise sur le marché du maïs transgénique Bt- 11. “Il n’y a pas eu de majorité qualifiée (pour autoriser la mise sur le marché du Bt-11)”, a déclaré Beate Gminder, porte-parole du commissaire européen à la santé, David Byrne. Seuls six pays (Espagne, Irlande, Royaume Uni, Pays-Bas, Suède et Finlande) se sont prononcés en faveur de l’autorisation du Bt-11. Trois autres pays, l’Allemagne, la Belgique et l’Italie, qui préside actuellement l’UE, se sont abstenus et les six derniers (France, Autriche, Luxembourg, Danemark, Portugal et Grèce) ont voté contre. La décision et la responsabilité de lever ou non le moratoire de fait sur les nouveaux OGM observé depuis 1999 va désormais être renvoyée aux ministres européens, qui disposeront de trois mois pour se prononcer à leur tour, faute de quoi le dossier serait laissé entre les mains de la Commission, ouvertement favorable à la levée du moratoire. Le verdict a été salué par les Amis de la Terre comme “une victoire pour la sécurité du public et le bon sens. La Commission européenne a maintenant l’opportunité de revoir sa position”, a déclaré un porte-parole de l’organisation, Geert Ritsema.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/union-europenne-levee-du-moratoire/